



Conseillers élus :  
11

Conseillers en fonction :  
09

Nombre de conseillers présents  
9

# Commune de GINGSHEIM

## ***Séance du mercredi 20 avril 2011***

**Sous la présidence de M Dominique Gross, Maire**

**Absent : -**

### **1) Signature des comptes administratifs et budget 2011 :**

Lecture faite du procès verbal de la séance précédente, le Maire propose au Conseil Municipal de signer les comptes administratifs et les budgets 2011 pour la commune et le CCAS.

### **2) Vote des taux d'imposition pour 2011 :**

Le Maire explique au Conseil municipal que les réformes des impositions locales arrêtées par le gouvernement entrent en application pour le budget 2011.

Sur la base des nouvelles dispositions en la matière, les services fiscaux ont arrêté des taux de référence garantissant aux communes des recettes identiques à celles de 2010.

Après délibération, le Conseil municipal décide de maintenir les taux de l'année précédente, à savoir :

- Taxe d'habitation	9,05%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	14,84%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	44,68%

Cependant, le Conseil est amené à voter de nouveaux taux et ceci sur la base des nouvelles dispositions en la matière, dispositions qui prennent en compte le « rebasage » de la taxe d'habitation et du foncier non bâti. En effet, la commune touchera en remplacement de la taxe professionnelle, une taxe départementale. Ce transfert à la commune du département s'appelle le « rebasage » et cette technique s'accompagne de la mise en place de nouveaux taux qui prennent en compte la part du département.

Sur proposition du Maire et après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité pour 2011 l'application des taux de référence communaux de 2010 proposés par les services fiscaux et arrête donc ces taux comme suit :

- Taxe d'habitation	16,13%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	14,84%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	46,85%
- CFE	21,39%

### **3) Certificat de possession trentenaire sur la parcelle au lieu-dit Steinbrunnen**

Dans le cadre d'une demande de certificat de possession trentenaire à l'égard de M. Wendling Marc, le cabinet de géomètre LAMBERT et Associés a adressé à la commune une demande de délibération donnant pouvoir au Maire de signer un acte autorisant la vente de la parcelle section 16 (0,72 are), n° 294 issue du domaine public, non inscrite au Livre Foncier, au lieu-dit Steinbrunnen.

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité et donne pouvoir au Maire de signer ce certificat.

### **4) Désignation des délégués au SIVOS et au SICTEU**

Suite à la démission de deux conseillers municipaux ayant quitté la commune, il y a lieu de prévoir la désignation de nouveaux délégués au SIVOS et au SICTEU.

Pour le SIVOS, M. Hoffstetter indique qu'il y a trois réunions / an : Juin, Septembre et Décembre. M. GROSS Dominique se porte volontaire.

Pour le SICTEU, M. Schmaltz indique qu'il y a quatre comités directeur/an : M. BECKER Alain se porte volontaire.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la nomination de ces deux nouveaux délégués.

### **5) Divers**

M. Schmaltz indique au Conseil Municipal que l'inspection caméra à l'intérieur du tronçon de canalisation de la Rue du Renard a été effectuée. Il présente succinctement le résultat de cette inspection. Il précise le très mauvais état de cette canalisation et indique d'ailleurs qu'un tronçon est lézardé, sans doute endommagé à la pose de ce dernier.